



"OBJECTIF MOBILITÉ"

La lettre d'infos des Ambassadeurs Artis



ZOOM

L'intégration tarifaire

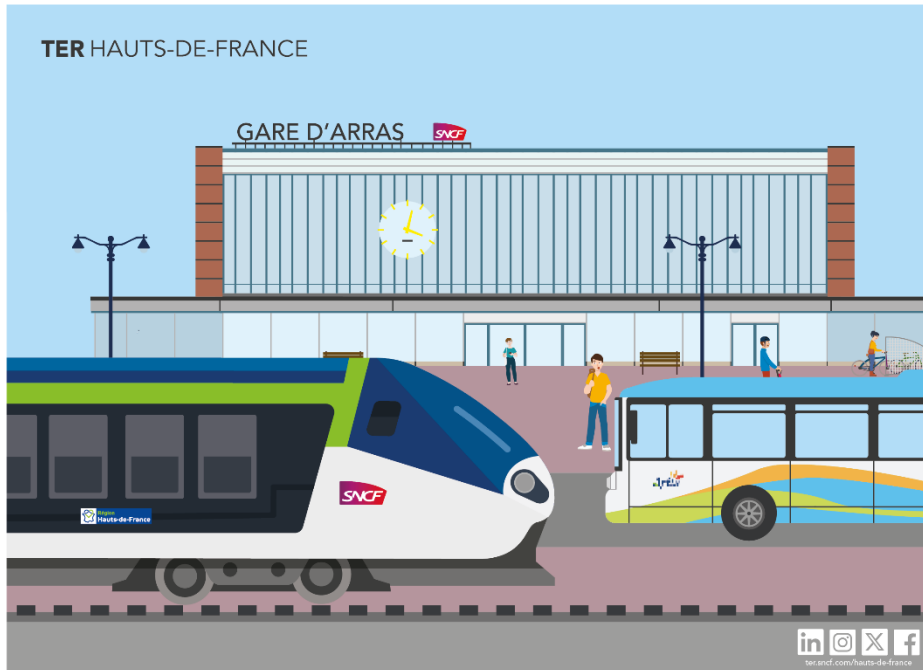
Depuis le 1^{er} janvier 2024, il est possible de prendre le train avec son abonnement Artis.



En effet, les clients abonnés Artis peuvent désormais emprunter les lignes TER avec leur abonnement sans payer de supplément pour des trajets à l'intérieur des 6 gares situées sur le périmètre de la CUA (Arras, Maroeuil, Farbus, Roeux, Bailleul-Sire-Berthoult, Boisieux-au-Mont). Il suffit donc de valider la carte Pass Pass avant la montée dans le train.



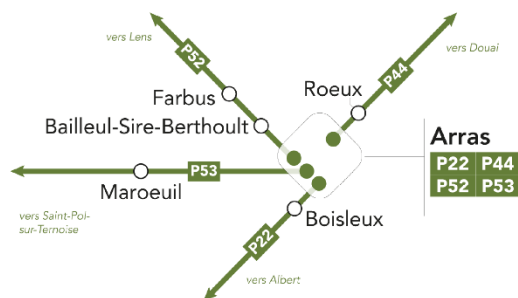
Les abonnements Artis compatibles avec l'intégration tarifaire SNCF sont : **abonnement mensuel, mensuel solidaire, annuel, annuel solidaire, Jeune CUA, Jeune hors CUA, Senior, Elan, Pack Artis Mobilité.**



Nouveau dès le 1er Janvier 2024

Voyagez en TER dans l'agglomération d'Arras

avec un abonnement* 



*Voir conditions de l'offre sur le site TER Hauts-de-France



Pour plus d'infos, Dorothée HEMERY
dorothee.hemery@keolis.com